



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# 31 janvier 2013

## MANIFESTATION 10 H 00 Place des Carmes, Aurillac LE CHANGEMENT... AUX CALENDRES GRECQUES, CA SUFFIT !!!

Salaires (pas de revalorisation du point d'indice depuis 2010!), jour de carence, suppression d'emplois publics, précarité... Pour dire STOP, créons ensemble un large mouvement de grève dans la Fonction Publique, Etat, Hospitalière et Territoriale.

### HAUSSE DES SALAIRES

*Une mesure d'urgence pour 2013, augmentation de la valeur du point égale à l'inflation et attribution de points d'indice supplémentaires pour compenser les pertes cumulées depuis 2000 :*

- \* **Porter le salaire minimum mensuel à 1700 euros bruts**  
*Rattraper les pertes intervenues au cours des années antérieures*
- \* **Reconstruction de la grille indiciaire** avec une meilleure reconnaissance des qualifications  
*Amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète*
- \* **Intégration des primes** ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut.

**T  
O  
U  
S  
E  
N  
G  
R  
E  
V  
E**

### RETRAIT IMMEDIAT DU JOUR DE CARENCE

*En novembre 2011, la commission des Finances du Sénat, à majorité de gauche, a adopté un amendement de suppression de la journée de carence pour les fonctionnaires.*

**P u i s q u e « l e changement, c'est maintenant », cette position adoptée sous la droite doit se traduire en acte par le gouvernement de gauche aujourd'hui aux affaires.**

### CREATIONS D'EMPLOIS

*Sous l'ère Sarkozy, pour la Fonction publique de l'État, plus de 150 000 postes ont été supprimés en 5 ans, dont la moitié pour le seul ministère de l'Éducation Nationale.*

**Aujourd'hui, il s'agit encore pour le gouvernement, d'essayer de « faire mieux, avec moins! »**

*Les légitimes créations de postes dans un secteur jugé prioritaire ne doivent pas l'être au détriment d'autres secteurs !*

**Exigeons un moratoire immédiat et des créations de postes partout où c'est nécessaire !**

### SORTIR DE LA PRECARITE

*Nous exigeons un signal fort et explicite de la ministre de la Fonction Publique en direction des employeurs :*

- \* **Maintien dans l'emploi** de tous les agents non titulaires,
- \* **Mise en place** d'un plan de titularisation pour ces agents-là.

**Autant d'exigences pour peser sur les négociations à venir, notamment le 7 février 2013...**